

L'édito de la semaine

- Iconoclastes

Épargne et Patrimoine

- En attendant 2025
- Le tableau de la semaine des marchés financiers

Économie

- L'intelligence artificielle : une aubaine pour la productivité ?
- Les actions américaines sont-elles trop chères ?

Conjoncture

- La France au recul de sa natalité
- Les paradoxes démographiques de la Corse
- Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en France

Horizons

- Aux origines de l'emballement des températures
- Ukraine, une économie en mouvement

Graphiques

- Energie renouvelable : un quart de la consommation d'énergie
- Stabilisation des prix de l'immobilier en France
- Déclin démographique de Paris

Agenda économique et financier

Statistiques



La citation de la semaine

« Le dirigeant courageux est celui qui refuse d'imposer des charges inutiles à son peuple, même lorsque ces charges sont populaires. »

Adam Smith

L'ÉDITO DE LA SEMAINE

Iconoclaste

La France est fragmentée et bloquée, les forces politiques en présence ayant en ligne de mire les prochaines élections législatives et présidentielles. Nul n'entend être jugé responsable de mesures impopulaires par crainte d'en payer le prix fort dans les urnes. Sans concessions mutuelles, aucune majorité stable ne peut se dessiner. Cette guerre de tranchées pourrait amener irrémédiablement la France à un Waterloo budgétaire et économique.

Depuis une vingtaine d'années, le pays se fossilise. Les réformes, synonymes de remise en cause des positions acquises, génèrent des tensions croissantes et se raréfient. Jusqu'au début des années 1990, les gouvernements osaient bousculer les tables de la loi : nationalisations, dénationalisations, libéralisation du système financier, décentralisation, adaptation de l'économie au marché unique, autant de mutations qui ont modifié en profondeur le pays. Depuis, les réformes ont été avant tout d'ordre paramétrique. L'échec de la réforme Juppé à l'automne 1995, puis celui, du système unique de retraite en 2020, prouvent la difficulté de toucher aux structures du pays. Les pouvoirs publics préfèrent agir par ajouts, en créant par exemple les échelons des intercommunalités et des métropoles, plutôt que par substitution. La taxe d'habitation a été supprimée sans être remplacée, tout comme la redevance audiovisuelle, laissant la place à un système de compensation. Des secteurs comme l'éducation ou la santé apparaissent comme des citadelles difficilement modifiables, même si des craquements s'entendent à tous les étages. En 2003, un Premier ministre demandait déjà à son ministre de la Santé de renoncer à son projet de réforme, souhaitant « laisser du temps au temps ». Face aux écueils, les gouvernements renoncent, espérant obtenir ou conserver les faveurs des électeurs.

Ce goût infini pour la procrastination n'est pas nouveau. La France prend un malin plaisir à refuser les obstacles, à hoqueter. Elle est ainsi entrée en retard dans toutes les grandes révolutions économiques, de la révolution industrielle à la révolution numérique. La sortie du colonialisme a été effectuée dans la douleur, avec des plaies qui demeurent vives plus de soixante ans plus tard. Le retrait de l'armée française de plusieurs pays africains, en 2024, en est une des expressions. En 1965, le général de Gaulle avait décidé le retrait de la France du versant militaire de l'OTAN et, de ce fait, le départ des soldats américains, au nom de l'indépendance nationale. C'est au nom de ce même principe que les États africains prennent une décision similaire à l'égard des troupes françaises. Le rapport aux territoires d'outre-mer reste également marqué par l'histoire. Rattachés à la France continentale tout en étant éloignés de plusieurs milliers de kilomètres, ils sont dans l'incapacité de s'insérer économiquement dans leur région.



Le renoncement et la fatalité de l'assistance débouchent sur une montée des frustrations au sein des populations,. La question de l'indépendance ne devrait pas être un tabou. Une nation est « *une communauté de destin* », mais cela suppose que ses membres adhèrent aux mêmes règles et partagent un grand nombre de valeurs. Le choix d'une France fédérale serait une autre voie imaginable afin d'accorder plus de libertés au niveau local et de mettre un terme au jacobinisme, de plus en plus mal supporté. Jamais la France n'a tenté cette solution qui est pourtant la norme chez de nombreux partenaires. Le projet d'autonomie promis à la Corse comporte une dose de fédéralisme, mais pourquoi le limiter à une seule région ? Renouer avec la disruption est indispensable pour dépasser les blocages. Réfléchir autrement est une ardente nécessité. Pourquoi ainsi ne pas replacer la retraite dans le champ de la négociation sociale ? Le régime complémentaire AGIRC-ARRCO est excédentaire tout en étant géré par les partenaires sociaux. Ceux-ci ont même réussi à constituer des réserves pour faire face aux aléas de la conjoncture. L'assurance maladie devrait également être moins sujette aux décisions de l'État dont les objectifs devraient se limiter à la santé publique, c'est-à-dire à la prévention au sens large du terme.

La France ne peut plus se permettre de céder à l'immobilisme et au confort des demi-mesures. Les défis actuels – vieillissement démographique, transition écologique, blocages institutionnels, compétitivité économique – exigent une rupture claire avec les pratiques du passé. Renouer avec l'audace réformatrice des décennies précédentes n'est pas seulement une nécessité, c'est une urgence. Il s'agit de penser autrement, d'agir avec courage et de redonner confiance aux citoyens dans la capacité de leurs institutions à transformer leur quotidien.



En attendant 2025

La trêve des confiseurs est respectée par les investisseurs, qui ont déjà leurs regards tournés vers 2025. Les décisions de la Réserve fédérale, prises à la mi-décembre, ont eu peu d'effets sur les marchés. La prévision de deux petites réductions de ses taux directeurs l'année prochaine, au lieu des quatre initialement prévues, n'a pas provoqué d'importante onde de choc. Les investisseurs estiment que ce changement de rythme témoigne de la solidité de la croissance américaine.

Le CAC 40 a affiché un bilan hebdomadaire positif pour la deuxième fois consécutive, avec un gain de 1,11 %. Les valeurs bancaires, notamment BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole, ont porté la tendance. Les indices américains ont repris leur progression, confirmant la tradition de forte hausse des derniers jours de l'année.

Les contrats à terme de référence sur le gaz naturel européen ont augmenté de 5 % vendredi 27 décembre, après une déclaration du président russe Vladimir Poutine soulignant l'impossibilité de conclure, d'ici la fin de l'année, un nouveau contrat régissant les flux via le gazoduc entre la Russie et l'Ukraine, crucial pour l'alimentation d'une partie de l'Europe. Les pays d'Europe centrale, qui achètent encore du gaz russe, ont proposé des solutions pour que le combustible continue de traverser l'Ukraine, mais Kiev a rejeté tout arrangement permettant à Moscou de gagner de l'argent « pour financer la guerre ». Les contrats en cours arrivent à échéance le 31 janvier. Les flux concernés représentent environ 5 % de la demande européenne. La perte de ces volumes obligerait des pays comme la Slovaquie et la Hongrie à s'appuyer davantage sur le gaz en provenance de Norvège ou sur les approvisionnements des États-Unis.

Au Japon, la banque centrale pourrait relever ses taux à court terme. Le compte rendu des opinions exprimées lors de sa dernière réunion, publié dans la matinée, étaye la possibilité d'une hausse en janvier afin d'enrayer la dépréciation du yen. La BoJ avait choisi de ne pas intervenir lors de la réunion de décembre. L'indice Nikkei a gagné près de 2 %, profitant de la chute, hier, du yen à son plus bas niveau depuis cinq mois, à 158 pour un dollar. L'inflation à Tokyo s'est accélérée pour un deuxième mois consécutif, et les ventes au détail ont dépassé les estimations des économistes.

En Chine, les bénéfices des entreprises industrielles ont baissé en novembre pour le quatrième mois consécutif (-7,3 % sur un an). Cette contraction confirme le recul annuel des profits de l'industrie. Ils ont diminué de 4,7 % au cours des 11 premiers mois. L'année 2024 pourrait être la pire jamais enregistrée depuis le début des relevés en 2000 de cet indicateur, qui mesure la santé financière des usines, des mines et des services aux collectivités.



En Corée du Sud, le Parlement a destitué le président par intérim Han Duck-soo, l'accusant d'avoir « activement participé à l'insurrection » après la tentative avortée de son prédécesseur, désormais suspendu de ses fonctions, d'instaurer la loi martiale au début du mois. L'indice boursier Kospi a terminé en repli de 1 %, et la monnaie sud-coréenne s'est fortement dépréciée. Le won a atteint un point bas de 15 ans.

En France, le ralentissement de la croissance semble se confirmer. L'attentisme prédomine, tant du côté des consommateurs que des entreprises. Le taux d'épargne des premiers demeure élevé, preuve d'un manque de confiance en l'avenir. Pour l'instant, le commerce extérieur soutient la croissance française. Il devrait néanmoins pâtir dans les prochains mois des difficultés du premier partenaire économique de la France, l'Allemagne.



Le tableau de la semaine des marchés financiers

	Résultats 27 déc. 2024	Évolution sur une semaine	Résultats 29 déc. 2023	Résultats 30 déc. 2022
CAC 40	7 355,37	+1,14 %	7 543,18	6 471,31
Dow Jones	42 992,21	+1,65 %	37 689,54	33 147,25
S&P 500	5 970,84	+2,14 %	4 769,83	3 839,50
Nasdaq Composite	19 722,03	+2,77 %	15 011,35	10 466,48
Dax Xetra (Allemagne)	19 958,63	-1,46 %	16 751,64	13 923,59
Footsie 100 (Royaume-Uni)	8 149,78	+0,58 %	7 733,24	7 451,74
Eurostoxx 50	4 898,88	+0,95 %	4 518,28	3 792,28
Nikkei 225 (Japon)	40 281,16	+2,33 %	33 464,17	26 094,50
Shanghai Composite	3 400,14	+1,17 %	2 974,93	3 089,26
Taux OAT France à 10 ans	+3,204 %	+0,115 pt	+2,558 %	+3,106 %
Taux Bund allemand à 10 ans	+2,398 %	+0,111 pt	+2,023 %	+2,564 %
Taux Trésor US à 10 ans	+4,623 %	+0,122 pt	+3,866 %	+3,884 %
Cours de l'euro/dollar	1,0425	-0,65 %	1,1060	1,0697
Cours de l'once d'or en dollars	2 613,30	-1,02 %	2 066,67	1 815,38
Cours du baril de pétrole Brent en dollars	73,78	+1,63 %	77,13	84,08
Cours du Bitcoin en dollars	90 707,50	-6,72 %	38 252,54	15 406,87

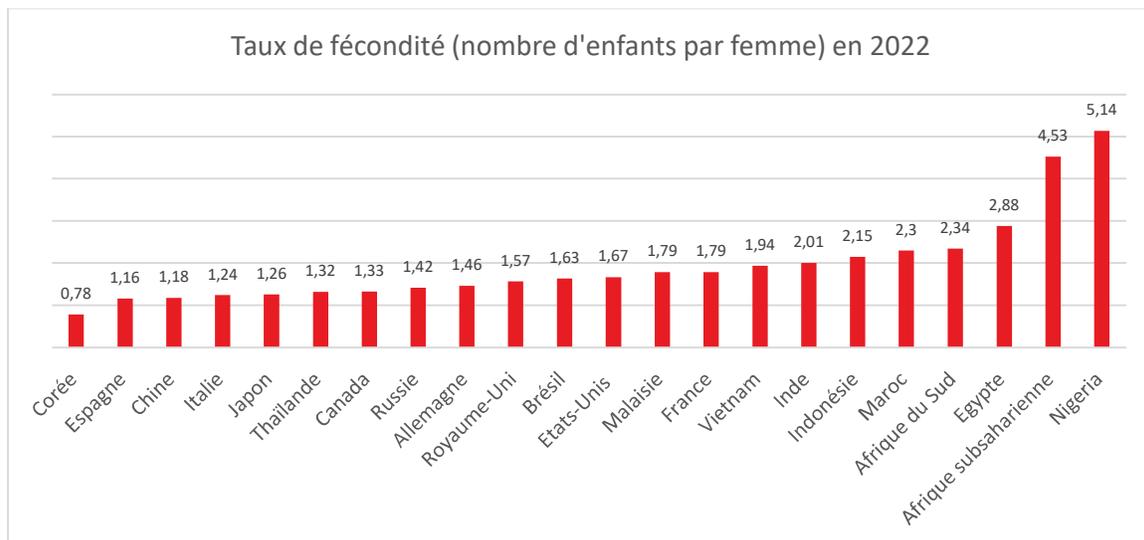


ÉCONOMIE

L'intelligence artificielle : une aubaine pour la productivité ?

Depuis plusieurs années, la productivité est à la peine au sein des pays de l'OCDE, voire en recul. L'intelligence artificielle apparaît comme une aubaine pour contrecarrer ce mouvement qui pèse sur la croissance. Son essor est d'autant plus nécessaire que le vieillissement démographique réduit les effectifs des personnes en âge de travailler et augmente les besoins en matière de services.

Le taux de fécondité au sein des pays de l'OCDE est désormais nettement inférieur à 2,1, le ratio garantissant le renouvellement des générations. Il est supérieur à 2 essentiellement dans les pays d'Afrique (4,7 pour l'Afrique subsaharienne). En Inde, il est de deux. La France, qui avait fait exception en Europe avec un taux se situant entre 1,8 et 2 dans les années 2000 et 2010, a rejoint, depuis, la moyenne européenne (1,5). Dans de nombreux pays, la population active décroît. Ce sera le tour de la France d'ici 2040. Les restrictions à l'immigration pourraient accentuer ce phénomène.



Cercle de l'Épargne – données Banque Mondiale

La décroissance de la population active génère d'importantes pénuries de main-d'œuvre, entraînant une hausse des salaires et des coûts de production. Par ailleurs, le vieillissement démographique pèse sur la productivité. Une population active âgée est moins ouverte aux progrès techniques qu'une population jeune. La productivité par tête tend à baisser après 40 ans. Une étude de Patrick Aubert et Bruno Crépon, publiée dans *Économie et Statistique*, indique que la productivité des salariés augmente avec l'âge jusqu'à environ 40 ans, puis se stabilise. Les salaires continuant toutefois de croître, la productivité tend à diminuer. Les salariés de plus de 50 ans perçoivent des salaires supérieurs de 10 % à ceux des 35-50 ans, sans différence significative de productivité. Dans les services, les quinquagénaires seraient moins productifs que leurs homologues plus jeunes, malgré des salaires comparables. Une étude de l'OCDE souligne que la productivité des salariés tend à diminuer après 50 ans.



Le nombre croissant de retraités provoque une déformation des structures de production en induisant une forte hausse de la demande de services à la personne, qui procurent moins de gains de productivité que l'industrie. Le secteur des services domestiques pourrait croître de 40 à 60 % d'ici 2050, selon une étude de France Stratégie, créant près de 800 000 emplois supplémentaires.

L'intelligence artificielle (IA) a-t-elle la possibilité d'inverser l'érosion de la productivité et ainsi de contribuer positivement à la croissance ? Cet espoir n'est en rien garanti. L'IA nécessite des investissements importants. Les pays de l'OCDE et la Chine ont consacré à cette dernière près de 100 milliards de dollars en 2024. Les entreprises américaines ont investi, en 2023, à elles seules, plus de 70 milliards de dollars dans l'IA. La zone euro et la Chine arrivent loin derrière avec une vingtaine de milliards de dollars. De 2013 à 2023, les investissements dans l'IA ont représenté :

- 335 milliards de dollars aux États-Unis ;
- 103 milliards de dollars en Chine ;
- 22 milliards de dollars au Royaume-Uni ;
- 8 milliards de dollars en France.

L'IA est actuellement une activité très capitalistique. Pour être rentable, elle devrait générer 600 milliards de dollars de revenus annuels, alors que seulement 241 milliards de dollars de revenus ont été comptabilisés en 2023. Ce déséquilibre n'est pas surprenant, l'IA étant en phase de décollage.

L'IA provoquera une reconfiguration de plusieurs secteurs d'activité. Les plus concernés seront sans nul doute : la finance et l'assurance, la publicité, les services professionnels, la traduction, le codage, l'éducation et la pharmacie. Son introduction entraînera :

- une substitution du capital au travail ;
- une baisse de la productivité du capital en raison de l'intensité capitalistique ;
- une hausse de la productivité du travail.

Aux États-Unis, le pays le plus avancé en matière d'IA, la productivité du capital a baissé de plus de 10 % ces dix dernières années, contre 2 % pour la zone euro. La productivité du travail est en forte hausse aux États-Unis, avec plus de 35 % entre 2022 et 2023, contre 8 % pour la zone euro sur la même période. La productivité globale des facteurs de production a ainsi progressé de 22 % entre 2002 et 2023 aux États-Unis, contre moins de 5 % pour la zone euro.

Dans les pays où le vieillissement démographique entraîne une rareté de main-d'œuvre (pays de l'OCDE, pays d'Amérique du Sud, pays d'Asie du Sud-Est, Japon, Chine), le développement de l'IA aura des effets favorables, permettant de substituer du capital au travail. Cela permettra de compenser le déclin de la population active, mais suppose des investissements importants. La rentabilité de ces derniers exigera plus de temps que prévu, ce qui pourrait peser sur la croissance.



Les actions américaines sont-elles trop chères ?

Depuis le début de l'année, l'indice S&P 500 a gagné, 25 %, tandis que celui des valeurs technologiques, le Nasdaq, a progressé de plus de 30 %. De son côté, l'Eurostoxx européen n'a augmenté que de 7 %. Les actions américaines sont-elles surévaluées par rapport aux actions européennes ? Le Price Earnings Ratio (PER), un indicateur boursier mesurant le rapport entre le prix d'une action et le bénéfice par action, est de 22,2 aux États-Unis (en retenant une projection de bénéfices, PER forward) contre 13,9 pour les actions européennes. Cet écart important est-il la conséquence d'une divergence entre les deux économies ou est-il anormal ?

La valorisation boursière dépend de l'écart entre les taux d'intérêt nominaux à long terme et le taux de croissance des profits des entreprises. Les taux américains à 10 ans sont supérieurs à ceux de la zone euro de plus d'un point depuis plusieurs années (respectivement, en décembre 2024, 4,1 % contre 2,8 %). Les profits après impôts et intérêts des sociétés non financières représentaient, en 2024, 16 % du PIB aux États-Unis contre 12 % dans la zone euro. Les bénéfices sont en hausse constante outre-Atlantique depuis cinq ans, alors qu'ils sont orientés à la baisse dans la zone euro.

Le taux de croissance anticipé des profits dépend de celui du PIB. Or, ce dernier est trois fois plus élevé aux États-Unis (près de 3 % contre moins de 1 % en zone euro). Par ailleurs, le partage des revenus est plus favorable aux entreprises aux États-Unis qu'au sein de la zone euro. De 2002 à 2023, la productivité a progressé de près de 25 % outre-Atlantique, tandis que le salaire horaire réel n'a augmenté que de 13 %. En zone euro, les valeurs respectives sont de 5,2 % et 4,8 %. Le taux de croissance du PIB aux États-Unis devrait rester, dans les prochaines années, supérieur à celui de la zone euro. La croissance potentielle demeure portée outre-Atlantique par l'augmentation de la population active et par un fort taux d'investissement dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. Les dépenses en recherche et développement y sont également supérieures. Les États-Unis continuent à attirer les capitaux et les compétences du monde entier.

L'écart entre la valorisation des actions américaines et celle des actions européennes est justifié, même si des doutes subsistent quant à la rentabilité des investissements dans le secteur de l'intelligence artificielle. L'Europe est pénalisée par la structure de son économie. Cette dernière repose sur des secteurs en difficulté, comme l'automobile, ou sur des activités impactées par le ralentissement de la Chine, notamment le luxe. En revanche, l'Europe est relativement absente dans les domaines de la haute technologie. Ce positionnement pèse sur la valeur des actions européennes et explique, en partie, l'écart avec celles des États-Unis.



CONJONCTURE

La France face au recul de sa natalité

Pour la seconde année consécutive, le nombre de nouveau-nés en France a fortement baissé en 2023, une tendance qui risque de s'accroître avec la crise politique et économique.

En 2023, à peine 678 803 naissances ont été enregistrées, dont 639 503 en France métropolitaine. Selon l'Institut national de la statistique, responsable de la démographie française, jamais la France n'avait connu aussi peu de naissances depuis 1901, à l'exception de deux périodes de guerre mondiale. Durant la Première Guerre mondiale, le nombre de naissances avait été divisé par deux, tombant à 384 676 en 1916. Pendant le second conflit mondial, le nombre de naissances est resté en dessous de 600 000 par an. La France renoue avec le creux démographique des années 1930, marqué par un recul de la population.

Les données des dix premiers mois de l'année 2024 suggèrent que le recul des naissances se poursuit. La baisse pourrait atteindre 2,3 %. Le nombre de naissances devrait ainsi s'établir à 660 000 cette année. Le mois de juin a enregistré une diminution inédite avec seulement 1 757 naissances quotidiennes, le chiffre le plus bas de l'histoire récente, en retrait de 7,9 % par rapport à juin 2023. Ce décrochage surprenant pourrait être imputable à l'attaque terroriste du Hamas en Israël le 7 octobre 2023. La succession d'événements anxiogènes, les difficultés liées au pouvoir d'achat et les problèmes de logement accentueraient cette baisse tendancielle de la natalité.

Jusqu'à la fin de la décennie 2010, la France avait maintenu un taux de fécondité relativement élevé, nettement supérieur à la moyenne européenne. Depuis, l'exception française se fissure. Le taux de fécondité, qui avoisinait 2 dans les années 2000, est tombé à 1,68 en 2023, un niveau sans précédent depuis la fin de la Première Guerre mondiale. La moyenne européenne est de 1,46.

Comparées à leurs homologues européennes, jusque dans les années 2000, les Françaises étaient moins nombreuses à n'avoir aucun enfant et plus nombreuses à en avoir trois. Aujourd'hui, une augmentation de la part de femmes sans enfant est constatée, tout particulièrement chez les femmes diplômées, tandis que la proportion des enfants de rang trois diminue. En une quinzaine d'années, la France aurait ainsi perdu plus de 100 000 naissances par an.

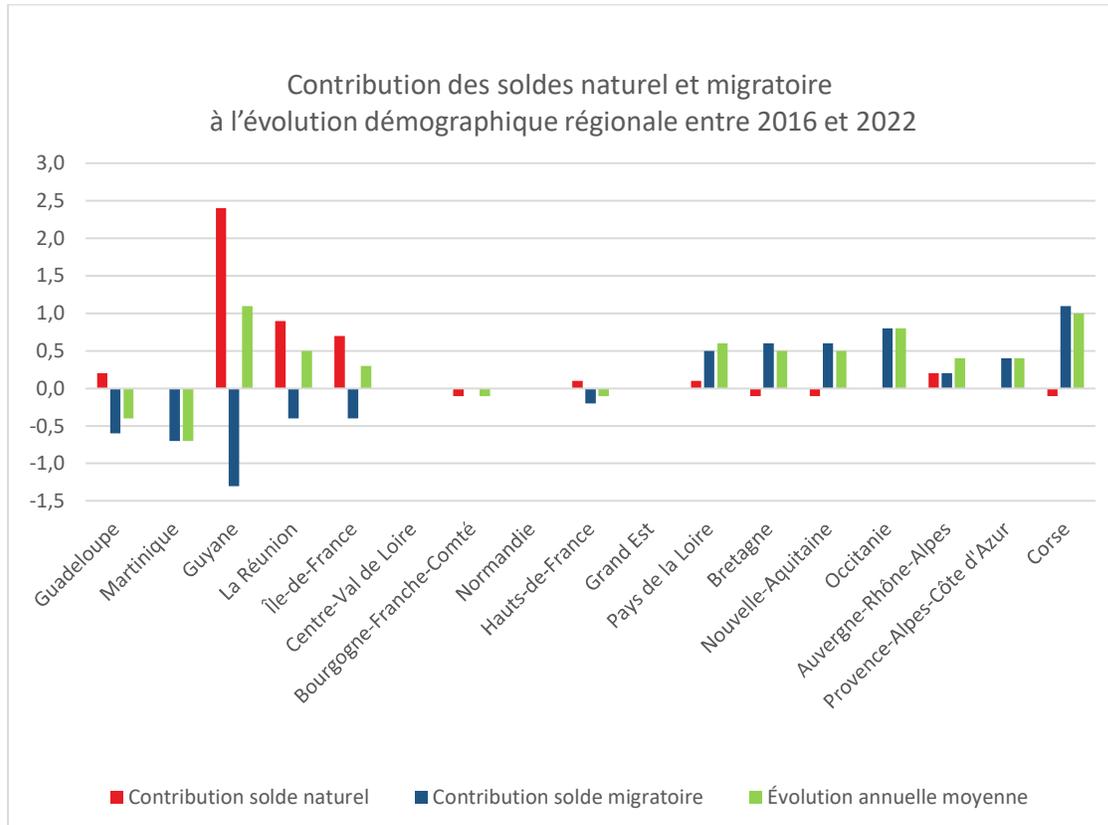
L'écart entre le nombre d'enfants souhaité et le taux de fécondité tend à s'accroître : 2,3 contre 1,68 en 2023. Emmanuel Macron avait mis en avant, au début de l'année, la montée de l'infertilité pour expliquer une partie de cet écart. Il entendait mettre en œuvre un plan de lutte contre l'infertilité afin de faciliter « *le réarmement démographique de la France* ».

Au-delà du problème de fertilité, les ménages soulignent l'impossibilité de trouver des logements décentes. La France souffre à la fois de pénuries de logements dans les grandes agglomérations et de prix élevés, tant à l'achat qu'à la location.



Les paradoxes démographiques de la Corse

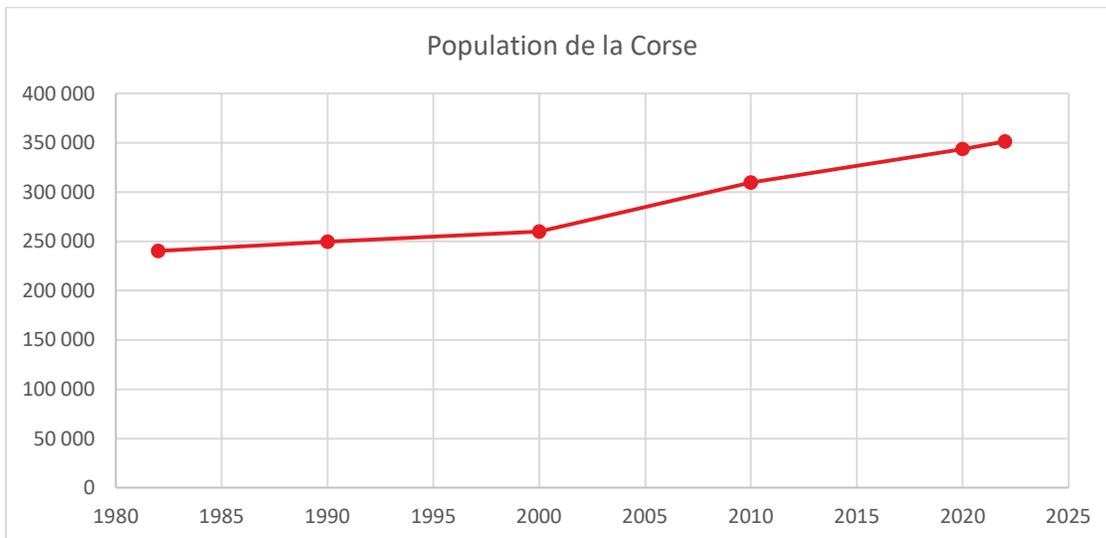
La Corse est la région de France qui connaît la plus forte progression de sa population. Cette augmentation est exclusivement due au solde migratoire, le solde naturel (différence entre natalité et mortalité) étant négatif. L'île compte désormais plus de 350 000 habitants, contre 240 000 en 1980. La population a ainsi progressé de 45 % en environ quarante ans.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Au 1^{er} janvier 2022, la population de référence en Corse s'établit à 351 276 habitants. Entre 2016 et 2022, la population régionale a augmenté en moyenne de 1 % par an, soit une croissance démographique trois fois supérieure à celle de la France (+0,3 %) et la plus forte parmi les régions métropolitaines.

Dans le détail, 11 742 habitants supplémentaires ont été comptabilisés en Corse-du-Sud et 9 079 en Haute-Corse. Ce dernier département reste le plus peuplé de l'île, avec 185 231 habitants, contre 166 045 pour la Corse-du-Sud. Cette dernière se classe au deuxième rang des départements les plus dynamiques, derrière la Haute-Garonne (+1,3 %) et devant l'Hérault (+1,2 %).



Cercle de l'Épargne – données INSEE

Un solde migratoire positif

La croissance démographique de la Corse repose exclusivement sur les arrivées sur l'île. Entre 2016 et 2022, la dynamique démographique régionale s'explique par un solde migratoire positif, avec plus d'arrivées que de départs (+3 900 habitants par an). Ainsi, la Corse affiche la plus forte contribution migratoire parmi les régions françaises (+1,2 %), devant l'Occitanie (+0,8 %), la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne (+0,7 %). Cette contribution est plus marquée en Corse-du-Sud (+1,4 %) qu'en Haute-Corse (+1,0 %).

La Corse attire des retraités, des jeunes actifs et d'anciens insulaires de retour. Ces migrations engendrent des tensions locales, notamment autour des questions d'identité et de la possession des sols, dans un contexte de prix immobiliers élevés. Les nouveaux arrivants tendent néanmoins à adopter assez rapidement les spécificités locales, notamment dans leurs comportements électoraux, souvent alignés avec ceux de la population d'origine.

Comme d'autres régions du sud de la France et de la façade atlantique, la Corse bénéficie d'une forte attractivité liée à la recherche de meilleures conditions de vie. Considérée comme une région plutôt sûre, elle rassure particulièrement les retraités. Cependant, le système de santé insulaire pousse certains d'entre eux à quitter l'île au-delà de 75 ans.

Un solde naturel structurellement négatif

Depuis 2013, le solde naturel est négatif en Corse, avec plus de décès que de naissances, contrairement à la tendance nationale. La contribution du solde naturel à l'évolution de la population est ainsi de -0,1 % en moyenne annuelle, contre +0,2 % au niveau national. Cette situation est comparable à celle de la Bourgogne-Franche-Comté et de la Nouvelle-Aquitaine, également marquées par une population relativement âgée. La Corse affiche le taux de fécondité le plus faible de France, avec 1,28 enfant par femme, un chiffre proche de celui de l'Italie (1,24 en 2022).



Une population de plus en plus inégalement répartie

Au 1^{er} janvier 2022, les communautés d'agglomération du Pays Ajaccien (CAPA) et de Bastia (CAB) regroupent 44 % de la population régionale. La CAPA compte 92 766 habitants et la CAB 61 920. Entre 2016 et 2022, la population de l'intercommunalité ajaccienne a augmenté de 1,4 % par an, tandis que celle de Bastia progresse de 1,0 %, soit un rythme similaire à celui de l'ensemble de la région.

Ces deux pôles d'emploi et de population dynamisent également les communautés de communes voisines. Ainsi, dans la communauté de communes de la Pieve de l'Ornano, qui comprend notamment Grosseto-Prugna (Porticcio), la population augmente de 1,4 %, tandis que celle du Celavu Prunelli progresse de 1,3 %. Autour de Bastia, les populations du Nebbiu Conca d'Oru (+1,3 %) et de Marana-Golo (+1,2 %) croissent également à un rythme soutenu. Certaines communes, comme Sarrola-Carcopino près d'Ajaccio (+2,2 %) ou Furiani en région bastiaise (+1,8 %), se montrent encore plus dynamiques.

À l'inverse, certaines zones rurales éloignées des bassins d'emploi perdent des habitants. La population diminue ainsi de 0,5 % en moyenne par an dans la communauté de communes du Cap Corse et de 0,3 % dans celle de Pasquale Paoli. Les territoires ruraux se vident au profit des deux grandes agglomérations. Par ailleurs, des villes balnéaires comme Porto-Vecchio subissent des évolutions démographiques défavorables, liées à l'essor des locations saisonnières.

Un essor démographique marqué et des défis à relever

En quarante ans, la Corse a connu une croissance démographique significative, accompagnée d'un processus d'urbanisation accéléré. Celui-ci s'est traduit par l'apparition de grands centres commerciaux et de cités-dortoirs. Parallèlement, l'île a vu se développer les locations saisonnières et les résidences secondaires, entraînant une forte hausse des prix de l'immobilier. Cette situation contraint de nombreux insulaires à s'éloigner toujours plus des centres des deux grandes agglomérations.

La crise du logement alimente également une peur de perte d'identité, exacerbée par l'arrivée massive de personnes venant du continent. La Corse est en outre confrontée à un vieillissement accéléré de sa population. En 2020, près de 30 % des habitants avaient plus de 60 ans, ce qui exerce une pression croissante sur les services de santé.

Au rythme actuel, la population corse pourrait atteindre 380 000 habitants en 2050. Cela nécessitera la réalisation d'infrastructures dans les domaines de la santé, des transports publics et de l'éducation.

Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en France

Selon la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère du Travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail, sans travail et tenus d'en chercher un, classés dans la catégorie A, a augmenté de 45 000 en novembre (hors Mayotte). Ce chiffre avait déjà progressé de 55 000 en octobre et de 42 000 en septembre, atteignant ainsi 3,14 millions de personnes.



Toujours à la fin novembre, le nombre d'inscrits ayant travaillé moins de 78 heures, en activité réduite courte, a diminué de 23 000, tandis que celui des inscrits ayant travaillé davantage est resté stable. Le nombre total de demandeurs d'emploi (catégories A, B et C) s'élevait à 5,5 millions à la fin du mois dernier, en hausse de 0,4 % sur un mois et de 1,5 % depuis le début de l'année (+80 000).

Les flux d'inscriptions à la suite d'une fin de contrat, d'une mission d'intérim, d'une rupture conventionnelle ou d'un licenciement économique sont restés stables depuis janvier. La hausse du nombre de demandeurs d'emploi sans activité traduit donc en partie — mais en partie seulement — un basculement dans cette catégorie de personnes qui occupaient auparavant un emploi, même partiel.



HORIZONS

Aux origines de l'emballlement des températures

Dans un article paru dans la revue Nature en mars 2024, Gavin Schmidt, modélisateur climatique et directeur du Goddard Institute for Space Science (GISS) de la NASA à New York, a avoué son incapacité, ainsi que celle de ses collègues, à comprendre l'accélération du réchauffement climatique en 2023, marquée par une augmentation de la température de 0,2 °C au-delà des prévisions. Neuf mois plus tard, à Washington, Gavin Schmidt est revenu sur le sujet lors d'une réunion de l'American Geophysical Union (AGU), le plus grand rassemblement annuel de scientifiques spécialisés dans les sciences de la Terre.

Une année exceptionnelle pour le réchauffement climatique

Le changement climatique provoqué par les gaz à effet de serre signifie que toutes les années devraient désormais être chaudes par rapport aux normes passées. En 2021, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) estimait le taux de réchauffement à 0,2 °C par décennie. L'année 2023 a toutefois été exceptionnelle, notamment en raison du déclenchement du phénomène El Niño au cours du second semestre.

Les El Niño sont la phase chaude d'un mouvement oscillatoire des vents et des courants océaniques dans le Pacifique tropical, connu sous le nom d'ENSO (El Niño-Oscillation australe). La chaleur supplémentaire générée par ces événements accentue la tendance générale au réchauffement, rendant les années El Niño plus chaudes que la moyenne. Débuté en 2023, ce phénomène s'est poursuivi en 2024, contribuant à ce que cette année établisse de nouveaux records de température.

En 2023, cependant, les records de température ont été atteints avant même le début de ce phénomène El Niño. L'ampleur du réchauffement par rapport à l'année précédente a dépassé ce que l'on pourrait attendre d'un tel phénomène.

Des facteurs multiples pour expliquer l'anomalie

Pour expliquer les écarts par rapport aux modèles, plusieurs hypothèses ont été avancées par les scientifiques. L'éruption sous-marine du volcan Hunga Tonga-Hunga Ha'apai de janvier 2022 a libéré une quantité significative de vapeur d'eau dans la stratosphère. La vapeur d'eau, un gaz à effet de serre, peut rester longtemps présente et contribuer au réchauffement. Toutefois, le volcan a également émis du soufre, qui tend à refroidir l'atmosphère, rendant son effet global ambigu. En 2023, le soleil a connu un pic dans son cycle de taches solaires, augmentant la lumière produite de 0,05 % par rapport à la moyenne. Cette augmentation, particulièrement marquée dans le spectre ultraviolet, pourrait avoir contribué au réchauffement. En 2020, l'Organisation maritime internationale (OMI) a imposé des règles limitant la teneur en soufre des carburants maritimes, réduisant ainsi les particules de sulfate dans l'atmosphère. Ces particules favorisent la formation de nuages qui réfléchissent la lumière solaire et atténuent le



réchauffement. Leur diminution a donc amplifié la hausse des températures. Depuis 2014, la Chine a également réduit ses émissions de soufre en fermant des centrales à charbon et en filtrant les gaz de combustion. Cette politique a eu des effets notables sur le Pacifique Nord, entraînant une raréfaction des nuages et une hausse des températures.

Ces facteurs n'expliquent cependant pas entièrement l'accélération du réchauffement, certains ayant pu avoir des effets contradictoires, comme l'éruption du Hunga Tonga-Hunga Ha'apai.

Des interactions complexes

Le réchauffement climatique génère des interactions difficiles à appréhender. Par exemple, les tempêtes couvrent des surfaces plus limitées et la Terre réfléchit moins de lumière solaire, la rendant plus sujette à un réchauffement rapide. Cette hypothèse est confirmée par les travaux récents de Helge Goessling et ses collègues de l'Institut Alfred Wegener de Bremerhaven, publiés dans Science. En utilisant des données satellites et des relevés météorologiques, ils ont montré qu'au cours du XXI^e siècle, la Terre a progressivement réfléchi moins de lumière solaire vers l'espace. L'année 2023 a enregistré le niveau de réfléchissement le plus faible, en raison de la rareté de la couverture nuageuse, particulièrement dans les latitudes moyennes de l'hémisphère nord.

Une accélération du réchauffement attendue

Les modèles climatiques prévoient que le réchauffement s'accélérera à mesure que les émissions de gaz à effet de serre augmenteront et que les émissions de sulfate diminueront. Entre 2013 et 2023, le réchauffement a été de 0,26 °C, un niveau supérieur aux 0,2 °C prévus par le GIEC, mais encore en deçà des prévisions du climatologue James Hansen (0,32 °C par décennie).

Ukraine, une économie en mouvement

En Ukraine, la guerre avec la Russie a obligé les entreprises à s'adapter. Celles-ci ont été confrontées à des pénuries de main-d'œuvre avec la mobilisation des jeunes hommes et l'émigration d'une partie de la population. Plus de 6 millions de réfugiés ukrainiens se sont installés dans des pays européens (1,8 million en Pologne, 1,1 million en Allemagne, 615 000 en République tchèque, 213 000 en Espagne, 196 000 en Italie et 107 000 en France). Les entreprises ukrainiennes ont également dû faire face aux coupures énergétiques, à la désorganisation des transports et aux opérations militaires. Dans les exploitations agricoles, à proximité du front, les retraités ont repris du service et ont travaillé avec des gilets pare-balles, un fusil automatique à leur côté. Faute de pouvoir écouler le lait, les fermiers ont produit des fromages, plus faciles à conserver et à distribuer. Avec la diminution du nombre de clients, les prix des produits agricoles ont eu tendance à baisser. Dans son ensemble, l'économie ukrainienne s'est réinventée. Son poids s'est contracté de plus de 25 % par rapport à son niveau d'avant le début du conflit. Malgré tout, elle fait preuve d'une réelle capacité d'adaptation. La banque centrale ukrainienne prévoit une croissance du PIB de 4 % en 2024 et de 4,3 % en 2025. La monnaie est stable et les taux d'intérêt, à 13,5 %, restent proches de leur plus bas niveau depuis 30 mois. En Russie, les taux d'intérêt sont supérieurs à 20 % afin de lutter



contre l'inflation et la dépréciation du rouble. La situation économique de l'Ukraine demeure précaire. Le pays dépend des aides des pays occidentaux et, en premier lieu, des États-Unis. Or, l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche en janvier pourrait changer la donne.

Depuis le déclenchement de la guerre, l'économie de l'Ukraine a connu trois phases. Lors de la première, au début de l'invasion russe et des combats, le gouvernement ukrainien a mené une politique d'urgence afin d'éviter un effondrement. Il devait réagir au blocage des ports de la mer Noire par la Russie, qui visait à empêcher toutes les exportations ukrainiennes. Celles-ci ont transité par la route ou les voies ferrées. La banque centrale a décidé de financer le déficit public provoqué par l'accroissement des dépenses militaires. Un contrôle strict des capitaux a été instauré. L'inflation a alors dépassé 20 % et le PIB s'est contracté de 33 %.

La deuxième phase a commencé avec le recul des armées russes dans le sud du pays, à la mi-2022. Avec la restauration de la confiance, le PIB s'est stabilisé. Un accord négocié par l'ONU a permis à l'Ukraine d'expédier à nouveau des céréales par bateau. L'inflation s'est amoindrie. Début 2023, l'Ukraine a signé un accord avec le FMI pour faciliter le financement de son économie. La banque centrale a ainsi cessé de monétiser le déficit budgétaire. Avec la multiplication des aides internationales, les réserves de change se sont redressées, permettant un assouplissement du contrôle des capitaux. Avec l'amélioration de la situation militaire et économique, le gouvernement et les entreprises ont mené des actions structurelles afin de protéger les centres de production des missiles russes. Des parcs industriels ont été construits dans des régions occidentales moins exposées. Les entreprises ont investi à l'étranger pour protéger leurs revenus contre la guerre. Dix pour cent des entreprises créées en 2023 en Pologne l'ont été par des Ukrainiens. Les expatriés ont également généré des revenus, dont une partie a été rapatriée en Ukraine.

Le gouvernement ukrainien a été contraint d'installer le pays dans une économie de guerre pour une longue période. Les dépenses publiques ont fortement augmenté et représentent désormais les deux tiers du PIB, contre 41 % en 2021. La défense et la sécurité représentent à elles seules près de 30 % du PIB. Certaines entreprises publiques se sont réorganisées. En 2023, Naftogaz, une entreprise d'hydrocarbures ukrainienne, a nommé un conseil de surveillance composé d'administrateurs indépendants issus de grandes entreprises européennes. L'entreprise a affiché 79 milliards de hryvnias (2,4 milliards de dollars) de pertes en 2022, mais a engrangé 24 milliards de hryvnias de bénéfices au premier semestre 2024, grâce à l'augmentation de la production de gaz et à ses investissements dans les énergies vertes. Les entreprises privées se sont également adaptées. Après la destruction de Marioupol, un port de la mer d'Azov, au printemps 2022, l'entrepreneur Vitalii Lopushanskyi a créé UADamage, une société d'intelligence artificielle qui analyse les images satellites pour créer des cartes interactives présentant chaque bâtiment, route ou pont détruit. Il a depuis cartographié plus de 200 villes. Il a développé des solutions informatiques permettant aux drones de repérer les mines ou aux robots au sol de désactiver les bombes.

En juillet 2023, la Russie a refusé de renouveler l'accord sur les céréales et leur exportation par la mer. L'Ukraine a réagi en ouvrant son propre corridor maritime, le sécurisant grâce à une remarquable campagne de dissuasion maritime par drones et



missiles. La Russie n'a pas été capable d'empêcher ce corridor, du fait de la vulnérabilité de sa flotte et de la maîtrise imparfaite du ciel. L'Ukraine a réussi à rendre possible les expéditions non seulement de céréales, mais aussi de métaux et de minéraux, sa deuxième plus grande exportation.

Une troisième phase a commencé en 2024, au cours de laquelle l'économie du pays est confrontée à ses plus grandes menaces à ce jour : de graves pénuries de main d'œuvre, d'électricité et d'argent. Depuis 2022, la Russie a attaqué sans relâche le réseau électrique ukrainien. Malgré des réparations continues, le pays peut compter sur moins de la moitié des 36 gigawatts (GW) de capacité de production qu'il pouvait exploiter avant la guerre. Le 13 décembre dernier, la Russie a envoyé 93 missiles et près de 200 drones sur des installations de transmission et des centrales thermiques. Douze missiles ont atteint leurs cibles, provoquant des coupures de courant. Les 27 et 28 novembre, dans une escalade imprudente, la Russie avait déjà frappé des installations de transmission des centrales nucléaires. Or, l'Ukraine dépend pour l'électricité à 70 % de l'énergie nucléaire. En décembre, le pays peut néanmoins compter sur l'Europe, qui a la capacité de fournir un quart de la consommation électrique de l'Ukraine. Pour faire face aux coupures électriques, de nombreux agriculteurs utilisent les résidus de leurs activités en biogaz. Ces derniers disposent également de générateurs diesel. Les entreprises de taille moyenne possèdent souvent des centrales au gaz naturel, qu'elles combinent parfois avec l'énergie éolienne et solaire.

Les stratégies d'adaptation et les réparations en cours permettront de contenir le déficit énergétique moyen du pays à 6 % de la demande totale en 2025 et à 3 % en 2026, selon le gouverneur de la banque centrale ukrainienne. Les prix de l'électricité sont néanmoins plus élevés qu'avant le conflit. Cette situation pourrait amputer le PIB d'un point en 2025. Le deuxième problème, le plus épineux, est le manque de main-d'œuvre. Depuis 2022, la mobilisation, les migrations et la guerre ont entraîné une diminution de plus d'un cinquième de la main-d'œuvre, à 13 millions de personnes. Le nombre d'offres d'emploi a atteint 65 000 par semaine, contre 7 000 pendant les premières semaines de la guerre, mais chaque offre moyenne n'attire que 1,3 candidature, contre deux en 2021. Les salaires augmentent. Les ministères de l'Économie et de la Défense sont engagés dans une lutte acharnée autour de la mobilisation. Même les industries considérées comme essentielles ne peuvent protéger que la moitié de leurs travailleurs de la ligne de front. Le recours aux salariées femmes est limité car elles ont été nombreuses à s'expatrier. Les difficultés d'accès au crédit pèsent sur l'économie. Les petites exploitations agricoles et les petites entreprises peinent à financer leurs investissements. Les banques ont durci les conditions d'accès aux crédits. Avec ses besoins de financement importants, L'État génère un effet d'éviction.

Malgré les immenses défis posés par la guerre, l'économie ukrainienne fait preuve d'une remarquable résilience, témoignant de sa capacité d'adaptation face à des contraintes sans précédent. Les trois phases économiques qu'a traversées ce pays depuis le début du conflit illustrent une transition complexe : de la gestion d'une crise immédiate à une stabilisation progressive, puis à une économie de guerre durable. Cependant, cette résilience repose largement sur un soutien international massif, une mobilisation intérieure sans précédent et des stratégies d'innovation au sein des secteurs privé et public.



Les pénuries d'électricité, de main-d'œuvre et de financement, couplées aux attaques répétées contre les infrastructures critiques, constituent des menaces existentielles pour l'économie du pays. À cela s'ajoutent les incertitudes liées aux dynamiques géopolitiques, notamment la diminution potentielle de l'aide américaine et les divisions au sein de l'Union européenne. Dans ce contexte, l'Ukraine devra non seulement continuer à diversifier ses partenariats économiques et financiers, mais aussi renforcer ses bases industrielles et agricoles pour préserver sa souveraineté économique. Enfin, le rapport de force militaire et diplomatique, ainsi que l'évolution des soutiens extérieurs, détermineront largement la capacité du pays à maintenir une trajectoire de reprise économique.



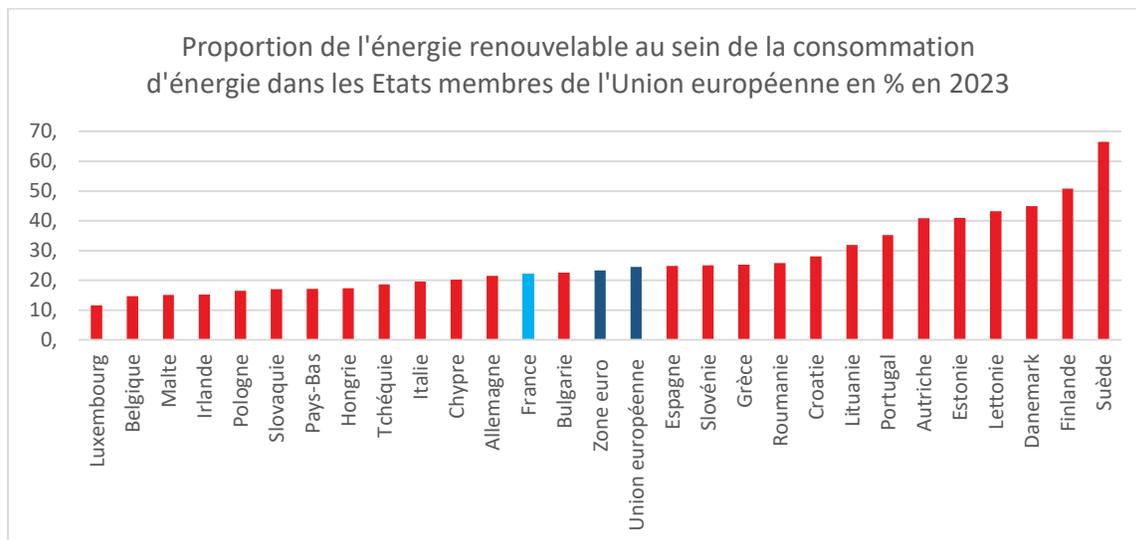
GRAPHIQUES

Energie renouvelable : un quart de la consommation d'énergie

En 2023, 24,5 % de la consommation finale brute d'énergie dans l'Union européenne (UE) provenait de sources renouvelables, soit une augmentation de 1,4 point de pourcentage par rapport à 2022. Cette part reste inférieure de 18 points de pourcentage (pp) à l'objectif fixé pour 2030 (42,5 %), qui nécessiterait une augmentation annuelle moyenne de 2,6 pp entre 2024 et 2030.

La Suède se classe au premier rang des pays de l'UE avec deux tiers (66,4 %) de sa consommation finale brute d'énergie provenant de sources renouvelables en 2023. La Suède s'appuie principalement sur les biocarburants solides, l'hydraulique et l'éolien. La Finlande suit avec 50,8 %, reposant également sur les biocarburants solides, l'éolien et l'hydraulique, tandis que le Danemark arrive en troisième position avec 44,9 %, la majeure partie de son énergie renouvelable provenant des biocarburants solides et de l'éolien.

Les parts les plus faibles d'énergies renouvelables ont été enregistrées au Luxembourg (11,6 %), en Belgique (14,7 %) et à Malte (15,1 %). avec un taux de 22 %, la France se situe juste en dessous de la moyenne européenne. L'énergie nucléaire, bien que non renouvelable mais non émettrice de gaz à effet de serre, joue un rôle plus important en France que dans les autres pays.



Cercle de l'Épargne – données Eurostat

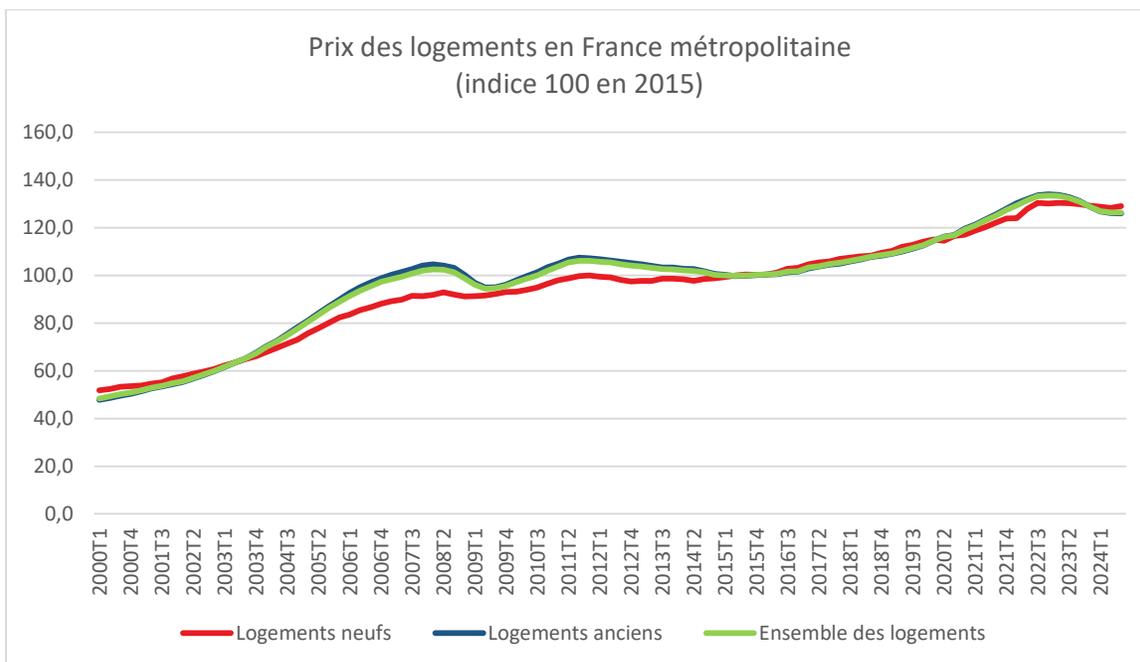
Stabilisation des prix de l'immobilier en France

Avec la baisse des taux d'intérêt et malgré les incertitudes politiques, un léger frémissement est constaté sur le marché immobilier. Au troisième trimestre 2024, les prix des logements (neufs et anciens) en France métropolitaine sont stables en données corrigées des variations saisonnières, après six trimestres consécutifs de baisse (-0,5 % au deuxième trimestre et -1,4 % au premier trimestre 2024). Les prix des logements anciens sont quasi stables (+0,1 %, après -0,5 %) et ceux des logements neufs



augmentent (+0,7 % par rapport au trimestre précédent, après +0,4 % au deuxième trimestre 2024).

Sur un an, les prix des logements baissent de 3,5 %, après -4,6 % au deuxième trimestre 2024. Ce recul est principalement porté par celui des logements anciens (-3,9 %, après -4,9 %). Les prix des logements neufs baissent de manière plus modérée (-0,5 %, après -1,5 %).



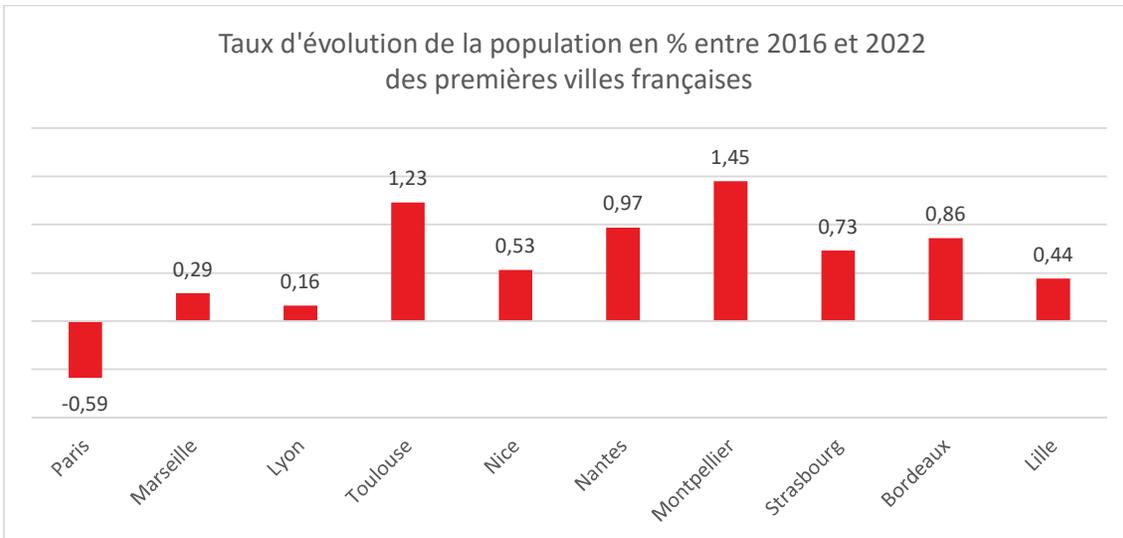
Cercle de l'Épargne – Source : Insee, SDES, Notaires de France – Groupe ADSN, Notaires du Grand Paris – PNS.

Déclin démographique de Paris

Parmi les 34 918 communes françaises hors Mayotte, 42 dépassent le seuil des 100 000 habitants. Elles regroupent un peu plus de 10 millions d'habitants.

Les communes de plus de 100 000 habitants enregistrant les plus fortes progressions de population, telles que Montpellier, Villeurbanne et Toulouse, tirent leur croissance à la fois du solde naturel et du solde migratoire apparent.

À l'opposé, les populations de Mulhouse et Paris connaissent les plus fortes diminutions relatives malgré un solde naturel favorable. Paris enregistre ainsi la deuxième plus forte baisse de population, en pourcentage, parmi les communes de plus de 100 000 habitants. L'excédent des naissances sur les décès ne compense pas le déficit des départs par rapport aux arrivées.



Cercle de l'Épargne – données INSEE



AGENDA ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Lundi 30 décembre

En **Espagne**, les résultats provisoires de **l'inflation** de décembre seront diffusés par l'INE. La Banque centrale espagnole communiquera pour sa part le montant de la **balance des paiements courants** à fin octobre.

En **Allemagne**, il sera possible de consulter **l'indice des prix à l'importation** de novembre.

Au **Japon**, l'**indice PMI manufacturier** de décembre sera publié.

Aux **États-Unis**, les statistiques à fin novembre des **promesses de ventes de logements** et l'indice correspondant seront disponibles. Il sera par ailleurs possible de prendre connaissance de **l'indice PMI de Chicago** et de **l'indice manufacturier de la Fed de Dallas** pour le mois de décembre.

Mardi 31 décembre

En **France**, les statistiques mensuelles à fin novembre de la **construction de locaux** et de **logements** seront publiées.

En **Chine**, les **indicateurs PMI Composite, manufacturier et non-manufacturier** de décembre seront publiés.

Aux **États-Unis**, les **indices des prix immobiliers et l'indice S&P/CS Composite-20 des prix des logements** d'octobre seront diffusés. Pour le mois de décembre la publication de **l'indice Fed de Dallas - Revenus des services** et de l'**indicateurs Perspectives du secteur services au Texas** est attendue.

Mercredi 1^{er} janvier

Jour férié – Salles des marchés fermées

Jeudi 2 janvier

Pour la **zone euro**, la **BCE** publiera le **bilan national des institutions financières monétaires**, **l'évolution monétaire** et **les statistiques sur les soldes de TARGET** à fin novembre.

En **Chine**, **l'indice PMI manufacturier Caixin** de décembre sera communiqué.

Au **Royaume-Uni**, l'indice des **prix des logements Nationwide HPI** de décembre sera diffusé.

Pour les **États européens** et les **États-Unis**, les indicateurs **PMI manufacturier** de décembre seront publiés.



Aux **États-Unis**, les statistiques à fin novembre des **dépenses de construction** seront disponibles.

Vendredi 3 janvier

Présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne

En **France**, les chiffres des **immatriculations de véhicules neufs** de décembre seront rendus publics.

En **Allemagne**, Destatis diffusera les chiffres du **chômage** en décembre.

Au **Royaume-Uni**, la Banque centrale publiera les données mensuelles du **crédit à la consommation**, des **approbations d'hypothèques** et des **prêts hypothécaires** accordés en décembre.

Aux **États-Unis**, il sera possible de prendre connaissance des **indicateurs ISM manufacturier** de décembre.

Lundi 6 janvier

Pour la **Chine** et le **Japon**, l'indicateur **PMI services** de décembre sera publié.

En **Europe** et aux **États-Unis**, le **PMI composite** et le **PMI services** de décembre seront communiqués.

En **Allemagne**, il sera possible de prendre connaissance des résultats provisoires de **l'inflation** en décembre.

Aux **États-Unis**, les statistiques des **commandes de biens durables** et des **commandes à l'industrie** en novembre seront diffusées. Toujours pour le mois de décembre, seront publiés les **indicateurs ISM non-manufacturier**.

Mardi 7 janvier

En **France**, les résultats provisoires de **l'inflation** en décembre seront communiqués par l'INSEE.

Pour la **zone euro** et **l'Union européenne**, une estimation rapide de **l'inflation** dans la **zone euro** en décembre sera publiée. Eurostat diffusera, par ailleurs, les chiffres du **chômage** en novembre, le **chiffre d'affaires pour le secteur industriel** en octobre, les statistiques des **permis de construire** en septembre et au troisième trimestre ainsi que les données du **transport routier de marchandises** au deuxième trimestre. La **BCE** publiera des **indicateurs de compétitivité harmonisés** pour le mois de décembre ainsi que les statistiques sur **les taux d'intérêt bancaires de la zone euro** en novembre

Au **Royaume-Uni**, seront communiqués pour le mois de décembre les statistiques des **ventes au détail** et **l'indice des prix immobiliers Halifax**.



En **Chine**, le montant des **réserves de changes en dollars** à fin décembre sera rendu public.

Pour les **États européens (Royaume-Uni compris)**, l'indicateur **PMI Construction** de décembre sera disponible.

En **Italie**, Istat publiera les statistiques mensuelles du **chômage** à fin novembre et une première estimation de **l'inflation** en décembre.

Aux **États-Unis**, le montant de la **balance commerciale** en novembre et les indicateurs **ISM non-manufacturier** de décembre seront publiés. Il sera par ailleurs possible de prendre connaissance du **Rapport JOLTS - Nouvelles offres d'emploi** pour le mois de novembre.

Mercredi 8 janvier

En **France**, il sera possible de consulter les résultats du **commerce extérieur** et de la **balance des paiements** en novembre ainsi que de **l'enquête de conjoncture auprès des ménages** et du montant des **réserves officielles de change** en décembre.

Eurostat publiera l'indicateur **Prix à la production industrielle, marché intérieur**, de novembre et les statistiques de **l'hébergement de courte durée proposé via les plateformes d'économie collaborative en ligne** au troisième trimestre 2024.

Au **Japon**, l'indicateur **confiance des ménages** de décembre sera publié.

En **Allemagne**, les chiffres des **commandes à l'industrie et des ventes au détail** en novembre seront disponibles.

Aux **États-Unis**, la Fed rendra publics les chiffres du **crédit à la consommation** en novembre. Il sera également possible de prendre connaissance des données relatives aux **créations d'emplois non agricoles ADP** en décembre et de consulter **l'indicateur Thomson Reuters IPSOS** de janvier.

Jeudi 9 janvier

En **France**, les données de **l'emploi et du chômage localisés** (par région et département) au troisième trimestre seront publiées.

Pour la **zone euro et l'Union européenne**, il sera possible de prendre connaissance des indicateurs **Prix à la production industrielle, externes et totaux, Prix des importations industrielles** ainsi que des statistiques du **commerce de détail** en novembre. L'indice des **Prix à la production des services** au troisième trimestre sera par ailleurs diffusé.

Au **Japon**, les statistiques relatives à l'évolution du **revenu salarial et à la rémunération des heures supplémentaires** en novembre seront disponibles.

En **Allemagne**, les chiffres du **commerces extérieurs, de la production industrielle et de la balance commerciale** en novembre seront publiés.



L'indicateur **PSCI Thomson Reuters IPSOS** de janvier des **États membres de l'Union européenne** sera publié.

Aux **États-Unis**, les statistiques mensuelles des **stocks et des ventes de grossistes** en novembre seront diffusés. La publication de l'indicateur **suppressions d'emplois - Challenger** de décembre est également attendue.

Vendredi 10 janvier

En **France**, seront publiées les chiffres des **dépenses de consommation des ménages en biens** et l'**indice de la production industrielle** de novembre.

Eurostat diffusera pour l'**Union européenne** et la **zone euro**, l'**indice des prix de l'immobilier** au troisième trimestre, le **chiffre d'affaires des services**, l'**indice de production totale du marché** et l'**indice de production totale du marché** en octobre. Il sera enfin possible de prendre connaissance du nombre de **vols commerciaux** en décembre.

En **Allemagne**, le **solde du compte courant** en novembre sera diffusé.

Au **Japon**, les **indicateurs coïncident et avancé** d'une part et les statistiques relatives aux **dépenses des ménages** d'autres part seront communiqués pour le mois de novembre.

La publication de l'**indicateur PSCI Thomson Reuters IPSOS** de janvier pour le **Japon** et la **Chine** est attendue.

Aux **États-Unis**, les données à fin décembre du **salaire horaire moyen, de la durée hebdomadaire moyenne de travail** ainsi que les chiffres du **chômage**, des **créations d'emplois et le taux de participation** en décembre seront disponible. Par ailleurs, la publication des **indices Michigan** de janvier sur les anticipations d'inflation, les attentes des consommateurs et la situation économique



LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro
PIB Mds d'euros 2023	2 817	4 108	2056	1451	14 292
PIB par tête en 2023 En euros	41 001	48 633	34 864	30 2363	41 265
Croissance du PIB 2023	+0,9 %	-0,3 %	+0,7 %	+2,5 %	+0,5 %
Troisième trimestre 2024	+0,4 %	+0,1 %	+0,0 %	+0,8 %	0,4 %
Inflation En % - novembre 2024	1,7	2,4	1,5	2,4	2,2
Taux de chômage En % - octobre 2024	7,6	3,4	5,8	11,2	6,3
Durée annuelle du Travail (2023)	1513,3	1344,5	1741,2	1632,3	-
Âge légal de départ à la retraite (2022)	62	65	67	65	-
Ratio de dépendance (2023)* en %	34,5	34,7	37,8	30,4	33,9
Dépenses publiques En % du PIB 2023	56,5	48,2	53,1	46,8	49,4
Solde public En % du PIB 2023	-5,5	-2,5	-7,4	-3,6	-3,6
Dettes publiques En % du PIB 2023	110,6	63,6	137,3	107,7	88,6
Balance des paiements courants En % du PIB – août-24	-0,5	+6,4	+1,0	+3,1	+2,8
Échanges de biens En % du PIB – août-24	-2,8	+6,0	+2,5	-2,5	+1,2
Parts de marché à l'exportation En % 2023	2,7	7,1	2,8	1,8	24,7
Taux d'épargne des ménages en % du revenu disponible brut juin - 24	17,6	20,0	12,9	13,1	15,6
Taux d'intérêt à 10 ans obligation d'État en % (28/12/2024)	3,204	2,389	3,535	3,084	-

*Ratio de dépendance = population âgée de 65 ans et plus rapportée à la population des 15 -64 ans

Cercle de l'Épargne -sources : Eurostat -INSEE



La Lettre Éco de Philippe Crevel est une publication de Lorello Eco Data

Comité de rédaction de La Lettre Eco : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson

Toute utilisation totale des articles de la Lettre Eco doit fait l'objet d'une autorisation de la rédaction. Toute reprise doit donner lieu à mention suivante : « Lettre Eco de Philippe Crevel »

CONTACT

Lorello Eco Data

28 bis, rue du Cardinal Lemoine • 75005 Paris
Tél. : 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

ABONNEMENT

JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE PHILIPPE CREVEL POUR UN AN

Conditions tarifaires

- abonnement simple 2 000** euros hors taxes 2400 TTC les 52 numéros
- abonnement multiple** : **contacter le service des abonnements au 01 76 60 86 05**

Mode de paiement

Par chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA
Par Virement bancaire : contacter LORELLO ECO DATA

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction : -----

Organisme : -----

Adresse : -----

Code Postal : -----Ville : -----

Tél. : -----

E-mail :-----